

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs Du District du Calvados de Football

<u>Objet</u>: Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du District

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Par la présente, nous vous informons qu'une Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le :

vendredi 2 décembre 2022 à partir de 18H00 (Début de l'AG à 19H00)

Salle Blanchard – rez-de-chaussée 4 Avenue du Parc Saint André 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

En cas d'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale, vous avez la possibilité de vous faire représenter par **un licencié** de votre club ou **par un licencié d'un autre club** (pas d'accompagnant) représentant lui-même son club. Dans ce cas, il convient de compléter la formule de pourvoir ci-jointe et la retourner, dûment complétée, par voie postale ou courriel (<u>calvados@foot14.fff.fr</u>) à :

District du Calvados de Football 4 Avenue du Parc Saint André 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Au plus tard le 30 novembre 2022, faute de quoi votre club pourrait être considéré absent et sanctionné de l'amende correspondante.

Nous vous rappelons que vous devez vous munir de votre **licence de la saison** en cours le jour de l'Assemblée Générale pour pouvoir justifier de votre identité.

Pour le respect des mesures liées au COVID 19, la présence, <u>d'un seul membre par club</u>, sera acceptée (pas d'accompagnant).

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président,

B. VOISIN